

Berger-Vacher d'Alpage

RNCP34717 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	212
Formacode(s)	21056
Code(s) ROME	A1416
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	29/06/2020
Date d'échéance	29/06/2022

Certificateur(s)

ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES
CHAMBERY LA MOTTE-SERVOLEX (SAVOIE) (EPLEFPA) - LEGTA DE CHAMBERY LA MOTTE-SERVOLEX ·
SIRET : 19730813300010

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former.

Organisme	SIRET	Habilitati on
CTRE FORMATION PROFES PROMOTION AGRICOLE	19381819200 026	Former
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES DU VALENTIN	19260765300 024	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les emplois de bergers vachers d'alpage demandent des compétences spécifiques guidées par les pratiques pastorales particulières liées à une bonne connaissance du milieu. Le titre « berger-vacher d'alpage » apporte aux alpagistes employeurs une garantie sur les capacités des titulaires du titre à assurer l'emploi en alpage en autonomie dans ces pratiques. Aujourd'hui le titre du CFPPA de La Motte Servolex permet aux candidats non issus du milieu agricole d'avoir une certification ainsi qu'une sécurisation de leur parcours professionnel.

ACTIVITÉS VISÉES

Le berger vacher conduit le troupeau en alpage :

- Il alimente le troupeau durant la saison.
- Il gère les ressources fourragères et entretient les surfaces de pâturage de l'alpage.
- Il gère les ressources en eau pour l'alimentation du troupeau.
- Il maîtrise les techniques de traite pour obtenir un lait de qualité et en connaît les conséquences économiques.
- Il observe les animaux, repère les pathologies, met en place les adaptations liées à la prédation. Il réalise les principales interventions sanitaires, administre un traitement adapté si besoin.
- Il maîtrise les techniques de manipulation et de contention des animaux en différentes situations (plein air, parc, transport...). Il adapte ses connaissances de base sur la manipulation et la contention des animaux à une situation

d'alpage (utilisation des chiens).

- Il applique les règles de sécurité adaptées au milieu montagnard, au troupeau, aux multi-usages.
- Il enregistre ses pratiques et les grands événements de la saison pour en rendre compte à son employeur.
- Il

utilise et entretient les différents équipements pastoraux présents sur l'alpage.

- Il se déplace en montagne avec efficacité et en sécurité en utilisant les moyens présents sur l'alpage (marche à pied, tracteur, quad, 4X4, brouette à moteur, ânes...)

Le berger vacher gère sa vie en alpage et s'intègre dans l'économie local:

- Il prépare et organise sa saison d'alpage. Il entretient son potentiel physique et préserve son énergie psychique.
- Il prévient les risques et les maladies professionnelles ; il veille à avoir une alimentation équilibrée et préserve sa santé. Il organise sa vie en relation avec le rythme du troupeau et les relations avec les autres.
- Il participe aux actions de préservation de la faune et de la flore ainsi qu'à l'entretien de l'espace montagnard. Il prévient les risques et accidents : s'oriente, lit une carte ; met en place les pratiques de prévention des accidents, organise les secours en montagne, gère les urgences.
- Il entretient les relations avec les autres usagers de la montagne.

Il communique sur son métier, sur l'intérêt de l'alpage dans le cycle de production des troupeaux.

- Il assure une vigilance et sait donner l'alerte en cas de problème sur la montagne (accident, problème sanitaire, prédation, ...). Il étudie son projet individuel de pluriactivité en montagne : il prévoit la complémentarité de la saisonnalité du métier de berger.
- Il peut participer à une activité d'accueil ou autre activité de diversification. Il peut participer aux activités liées à la transformation fromagère (transport du lait ; retournement des fromages). Il peut avoir un rôle de représentation de son employeur. Il peut participer localement au développement agropastoral.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Conduire le troupeau en alpage :

1. Alimenter le troupeau en estive : Ajuster les quantités de pâture mises à disposition en fonction de l'état et du stade physiologique des animaux ainsi que de la qualité de la pâture. Veiller aux quantités d'eau disponibles notamment en troupeau laitier. Adapter les déplacements du troupeau en fonction du nombre de points d'eau accessibles. .

2.

Assurer la santé et le suivi sanitaire du troupeau en alpage: Repérer les animaux appartenant aux différents troupeaux ou lots d'animaux (alpages collectifs). Détecter un comportement anormal. Mettre en œuvre une conduite adaptée pour prévenir les risques liés à l'estive : chutes, échappées, maladies, attaques d'animaux prédateurs, intempéries... et pour prévenir les risques liés aux cycles d'élevage (gestation, mise bas). Repérer une femelle en chaleur et/ou prête à mettre bas. Repérer les pathologies présentes sur le troupeau. Maîtriser les principales interventions sanitaires : apporter les premiers soins, administrer un traitement adapté si besoin. Intervenir en respectant les règles de sécurité et d'hygiène pour l'homme et pour les animaux.

3. Gérer la relation homme/animal: Déplacer et guider le troupeau. Mettre en place les clôtures, les déplacer et les entretenir. Mettre en œuvre les techniques d'approche, de manipulation et de contention des animaux dans un contexte d'alpage : appliquer les règles de sécurité adaptées au milieu montagnard, au troupeau, aux multi usages. Utiliser les chiens de troupeaux. Utiliser les matériels de contention présents sur l'estive. Tenir compte du relief en garde. Conduire les engins motorisés en respectant les règles de sécurité liées à la conduite en milieux accidentés et milieux dégradés (pente, neige). Conduire et bâtter un âne. Appliquer les règles de sécurité par rapport aux animaux, au relief et au matériel, adapter ses gestes et ses postures aux travaux. Savoir s'orienter, lire une carte, reconnaître les limites de l'alpage.

Valoriser les ressources pastorales

1. Gérer les ressources fourragères: Estimer la valeur alimentaire des différentes pelouses aux divers stades de végétation. Estimer et adapter les surfaces de pâture nécessaires au troupeau au jour le jour et sur l'ensemble de la période estivale en fonction des variations des valeurs nutritives, des besoins alimentaires des animaux et de la pousse de l'herbe. Gérer les ressources en eau.

2. Entretenir les équipements de l'alpage : Utiliser les matériels présents sur l'alpage tels que groupes électrogènes, pompes à eau, passages canadiens, équipements solaires, clôtures, batteries, tronçonneuses, débroussailleuses, filets de contention (prédation)... Respecter les règles de bon fonctionnement de ces matériels. Assurer les réparations mineures et courantes de ces matériels.

Gérer sa vie en alpage

1. Préparer la montée en alpage et organiser sa vie au quotidien. Organiser les travaux pour gérer au mieux son temps quotidien.

Appréhender les aléas de la vie en solitaire ou de la vie en groupe. Entretenir de bons rapports avec ses collègues de travail. Adopter un comportement respectueux. Communiquer avec les autres usagers de la montagne sur le métier de berger, le pastoralisme et son rôle dans l'économie locale... Mettre en œuvre les pratiques de prévention des accidents et maladies professionnelles (Organisation des secours en montagne, urgences, réseau téléphonique, équipements du chalet...)

2. S'intégrer dans un réseau professionnel:

Prévoir son statut : contrat de travail, salaire mensuel, convention collective , relations avec les associations de bergers... Participer au Multi usage des alpages Participer aux actions de préservation de la faune et de la flore locale. Pratiquer une activité de diversification; ex Aider à la transformation fromagère : transport du lait, travail en cave, aide à la commercialisation des fromages sur l'alpage. Participer à l'accueil des touristes sur l'alpage : gîtes, goûters, visites de groupes...Gérer la saisonnalité du métier de berger. Réfléchir l'activité complémentaire hivernale en fonction de ses acquis, du projet de vie, des opportunités...

Traire en alpage

1. Réaliser la traite:

Réaliser les gestes de la traite dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité pour l'homme et l'animal. Détecter les mammites et intervenir.

2. Entretenir les équipements de traite mobile: Déplacer et assurer la stabilité de la machine à traire mobile. Effectuer les réglages courants (niveaux, pression). Utiliser, nettoyer et entretenir les divers éléments de la machine à traire mobile, l'aire de traite... Détecter un problème, intervenir ou prévenir.

Blocs de compétences

RNCP34717BC01 — Conduire le troupeau en alpage

LISTE DE COMPÉTENCES

Alimenter le troupeau en estive

Assurer la santé et le suivi sanitaire du troupeau en alpage

Gérer la relation homme/animal

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluations pratiques en situation professionnelle sur les soins et la contention des animaux (ovins et bovins).

Evaluation du travail réalisé durant le stage en alpage par le maître de stage.

RNCP34717BC02 — Valoriser les ressources pastorales

LISTE DE COMPÉTENCES

Gérer les ressources fourragères

Entretenir les équipements de l'alpage

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation d'un dossier d'alpage (partie 1) sur la conduite et la gestion du troupeau . Prise en compte de l'évaluation réalisée par le maitre de stage pendant la saison d'alpage.

RNCP34717BC03 — Gérer sa vie en alpage

LISTE DE COMPÉTENCES

Préparer la montée en alpage et

organiser sa vie au quotidien

S'intégrer dans un réseau professionnel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation d'un dossier d'alpage (partie 2) sur la conduite et l'organisation de l'alpage

Prise en compte de l'évaluation réalisée par le maître de stage pendant la saison d'alpage.

RNCP34717BC04 — Traire en alpage

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser la traite
Entretien des équipements de traite mobile

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation pratique et explicitée de la traite en situation professionnelle.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Agriculture de montagne

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Salarié en alpage ; berger/bergère d'estives ; salarié en exploitation agricole

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Aucune réglementation obligatoire

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 880 €
Familles professionnelles (FAP)	A0X40 — Agriculteurs · tension 3/5 (Modérée) A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	86 583
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	80 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X40 — Agriculteurs A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Savoir lire, écrire, compter et être motivé par le métier. Avoir au moins une petite expérience en élevage

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Président de Jury: le Directeur du CFPPA
Un alpagiste employeur et un berger + un formateur

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Président de Jury: le Directeur du CFPPA
Un alpagiste employeur et un berger + un formateur

Base légale

Date de décision	29/06/2020
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	29/06/2022

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2018	5	0	60 %	60 %
2017	9	0	100 %	89 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP15126

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP36853

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34717/>